

MAIRIE

Place de l'Eglise - BP 23
38520 Bourg d'Oisans

Standard Mairie
Tél. 04.76.11.12.50
Fax. 04.76.80.26.74
accueil@mairie-bourgdoisans.fr

Services Techniques
Tél. 04.76.11.12.55

N° de demande :

Date d'enregistrement :

Cachet de la mairie

DROIT DE VOIRIE

**Demande d'autorisation
d'utilisation du domaine public**

DENOMINATION SOCIALE (mention obligatoire) :

ADRESSE COMPLETE :

N° SIRET (mention obligatoire) :

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE COMPLETE :

TELEPHONE : **MAIL** @

TYPE D'ETABLISSEMENT : BAR RESTAURANT

AUTRE COMMERCE (à préciser)

NOM, ADRESSE PERSONNELLE ET FONCTION DU DEMANDEUR DANS L'ETABLISSEMENT :

SOLLICITE L'AUTORISATION D'UTILISER LE DOMAINE PUBLIC SOUS FORME DE :

TERRASSE FIXE TERRASSE MOBILE

Nom de la voie :

Surface :

Longueur de la devanture commerciale : Largeur de la terrasse

Durée :

- A la saison (du 15 avril au 15 octobre)
- A la haute saison (du 15 juin au 15 septembre)
- A l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

AMENAGEMENT :

L'aménagement devra être conforme au règlement des terrasses.

Toute publicité est interdite sur les mobiliers, seul le nom de l'établissement peut être mentionné conformément au règlement local de publicité.

TYPE DE MOBILIER	NOMBRE	COULEUR	MATERIAU	DESCRIPTIF SOMMAIRE DU MATERIEL
TABLE				
CHAISE				
PARASOL				
BARRIERE/GARDE-CORPS				
PARAVENT				
JARDINIERE				
PORTANT ET/OU AUTRE SUPPORT (préciser la dimension)				
ESTRADES OU RAMPES				
AUTRE (appareil d'éclairage, chauffage ...) à préciser				

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Plan côté d'aménagement de la terrasse
(éléments de mobilier, cheminement piétons éventuel)

Toute demande incomplète ne sera pas instruite.

Cadre réservé à l'administration - Mairie	
AVIS de l'A.S.V.P	AVIS de la commission d'urbanisme